

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPELA, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PARGADE, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS.

Absents ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. LEGRAND), Mme CAPDEVOLLE (Mme LACROIX), M. CAYRON (M. PEYROULET B.), M. CHAPOTHIN (M. DUFOUR), M. NOIR (Mme SENTAURENS), M. RUBIO (Mme BAREILLE), Mme VIRLOGEUX (Mme MARTIN).

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - BUDGET PRIMITIF 2016 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 :

*** Section de Fonctionnement**

Le budget 2016 s'équilibre à 2 812 194,39 €

° Postes principaux de dépenses :

- charges à caractère général :	772 164,00 €
- charges de personnel :	1 138 260,00 €
- charges financières :	97 811,00 €
- virement à la section investissement :	414 027,30 €

° Postes principaux en recettes :

- excédent reporté :	298 389,39 €
- impôts et taxes :	1 757 877,00 €
- dotations et participations :	344 128,00 €

Monsieur le Maire propose ensuite de fixer les taux d'imposition. Il indique que dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat, avec notamment la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement qui entrainerait une diminution sur 4 ans de 150 000 € et des charges supplémentaires, il rappelle le projet de rénovation de la Mairie et propose une augmentation des taux de 2 %.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et fixe les taux d'imposition suivants :

Taxes	Taux Votés 2015	Taux Votés 2016	Bases 2016	Produits 2016 en €
T.H.	13.30%	13.57%	4 661 000	632 497
F.B.	12.23%	12.47%	3 401 000	424 104
F.N.B.	44.79%	45.69%	51 800	23 667
				1 080 268

* **Section d'Investissement**

Le budget s'équilibre à hauteur de 2 465 827,07 € avec la poursuite des projets en cours :

- Projet phare avec la rénovation de la Mairie avec une tranche ferme et honoraires estimée à 816 372 €
- Continuité des programmes voirie, lotissements, rénovation du Groupe Scolaire

II - DIVERS :

- ° Le marché à bon de commandes pour les travaux de voirie 2016-2019 a été entériné.
- ° Des créations de postes avec avancement de grade sont votées.
- ° Une campagne de dératisation se déroulera du 9 au 13 mai 2016.

III - INTERCOMMUNALITE :

- ° Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été voté : le nouveau périmètre de la CCLB intégrera, à compter du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du canton de Garlin et la Communauté de Communes du canton de Thèze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 13 mai 2016 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 12 avril 2016

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS